

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 110 (2007)

**Artikel:** Discours de Mme Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération, à l'occasion du concert d'ouverture du Festival du Jura  
**Autor:** Calmy-Rey, Micheline  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-685269>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Discours de M<sup>me</sup> Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération, à l'occasion du concert d'ouverture du Festival du Jura

*La Présidente de la Confédération et la Société jurassienne d'Emulation partagent quelques grands objectifs assignés à la culture: fierté des valeurs de son pays, renforcement de la cohésion sociale, compréhension et rapprochement entre les hommes, promotion de la paix...*

*Aussi, nous vous proposons le texte intégral de son discours, prononcé le 19 juin 2007, en l'église de Courgenay.*

Pour accueillir la trentième édition du Festival du Jura, il ne pouvait y avoir de choix plus approprié que Courgenay. Courgenay nous a donné la «Petite Gilberte» qui, avant d'être portée à l'écran, inspira une chanson écrite à la fois en français et en *schwyzerduetsch* par un Uranais d'origine polonaise. Tout un symbole, vous en conviendrez, l'une des rares références culturelles communes à tous les Suisses. Et comme la culture n'est jamais avare de paradoxe, c'est le plus jeune des cantons suisses qui nous offre ce patrimoine que nous avons en partage.

C'est dans la pratique d'institutions politiques, comme le fédéralisme ou la démocratie directe qu'il faut chercher une culture commune à tous les Suisses, et dans ce qu'on appelle en allemand la *Kulturlandschaft*; ce paysage culturel qui ne trouve pas de plus belle illustration qu'au Jura.

Chaque fois que je traverse cette région, je reste admirative devant cette nature qui, plus que belle, est préservée. Certains me rétorqueront qu'elle est le fruit de votre isolement. Ma perception est que les Juras siens n'ont cessé de s'ouvrir vers l'extérieur depuis longtemps déjà, surtout culturellement. Cet extérieur n'a pas toujours été la Suisse, mais plutôt la France et les autres pays francophones, car les Jurassiens gardent, en grande majorité, l'impression que le reste de la Suisse les apprécie certes, pour le paysage préservé de cette région, mais un peu comme on aime un lieu de vacances rustique où l'on accepte de se passer des commodités parce que l'on sait que l'on retournera chez soi où tout est à portée de main.

La Suisse a su faire cohabiter pacifiquement plusieurs religions, plusieurs groupes linguistiques, plusieurs cultures et plusieurs classes sociales. Cette force d'intégration demande à être nourrie, à être continuellement entretenue. Elle repose sur le respect de l'autre. Elle implique que chacun soit prêt à préférer ce qui rassemble à ce qui sépare. Cela signifie une volonté de solidarité envers tous, mais aussi une volonté de dialogue, c'est-à-dire la reconnaissance que ce territoire fait partie intégrante de la Suisse et mérite par conséquent un soutien économique et logistique, c'est-à-dire la reconnaissance que la culture joue un rôle important dans une perspective de dialogue, ce que les Jurassiens savent bien. Ce qui manque aux Jurassiens, ce n'est pas la culture. Votre festival le prouve.

En Suisse, le soutien à la culture est principalement le fait des collectivités locales qui, grâce à la proximité ainsi créée, sont en mesure de mener une politique culturelle proche des citoyens et citoyennes. La culture participe ainsi au renforcement de la cohésion sociale d'une région par l'émergence au sein de la population d'une fierté commune à l'égard de ses institutions culturelles. La culture est un facteur de compréhension entre les êtres humains, un facteur de rapprochement, un instrument de lutte contre le repli ethnique, le repli sur soi et le rejet de l'autre.

Dans un pays où les cultures artistique, scientifique et populaire se sont développées en rapport constant avec les civilisations étrangères, on ne saurait en effet trop insister sur l'importance des échanges et du dialogue culturels avec l'étranger.

Je suis convaincue que le soutien au développement culturel est un moyen original de promouvoir la paix et la stabilité politique dans les zones de tension. Encourager le dialogue interculturel, c'est favoriser la naissance d'une compréhension mutuelle et consolider les bases propices à la création d'un climat de confiance, lui-même gage de stabilité de l'ensemble des relations internationales.

Et puis, à l'heure de la mondialisation, l'action culturelle revêt une importance toute particulière. Elle permet aux individus non seulement d'avoir plus, mais d'être plus. Le développement social et économique est d'autant plus efficace que la diversité culturelle des peuples sera préservée. La culture est un élément indissociable de l'existence humaine. Elle doit permettre aux individus de se définir au sein de leur société. La culture doit par conséquent être défendue comme un bien inaliénable. C'est la raison pour laquelle la Suisse s'engage dans la défense de la diversité culturelle et des biens culturels, aussi bien sur le plan national que dans le cadre de ses relations extérieures.

Dans la conduite de son action dans le domaine culturel à l'étranger, le Département fédéral des affaires étrangères peut faire valoir de multiples atouts. A cet égard, j'aimerais tout particulièrement insister sur le

rôle crucial joué par le réseau de nos représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger qui, par les contacts permanents qu'elles établissent avec la société de leur pays d'accueil, créent les bases d'un véritable dialogue interculturel.

Enfin, sur le front de l'étranger, il nous reste à améliorer les synergies entre la Berne fédérale, les cantons et les communes afin de montrer au mieux la richesse culturelle de notre pays. C'est ensemble que nous devons relever ce défi.

Mesdames, Messieurs, le Festival du Jura est illustratif de la volonté des Jurassiens de s'ouvrir sur l'extérieur. A cet égard, 1989 marqua une date importante, qui a vu le Festival se produire non seulement dans le Jura bernois, à Moutier, mais également en France voisine. Je profite de cette occasion pour saluer la récente création d'un fonds pour la coopération culturelle entre la République et Canton du Jura et le Territoire de Belfort. L'Ajoie, qui nous accueille aujourd'hui, a toujours joué un rôle de trait d'union par-delà les frontières. Ce lien naturel vient maintenant d'être institutionnalisé.

Plus que la présence de têtes d'affiches prestigieuses, c'est la fidélité marquée par certaines d'entre elle, comme Tibor Varga et Barbara Hendricks, qui est remarquable. Cette fidélité est l'expression des qualités d'accueil et de convivialité qui font depuis longtemps la réputation des Jurassiens et bien sûr le résultat du travail acharné d'un homme qui est l'âme du Festival. Vous l'avez naturellement tous reconnu, Mesdames et Messieurs, je parle de M. Georges Zaugg, fondateur et directeur artistique du Festival.

Monsieur le Directeur, non seulement les stars que je viens d'évoquer, mais également le public de plus en plus nombreux chaque année, sont la reconnaissance et la plus belle récompense de votre persévérance et de vos talents de visionnaire. Le succès du Festival doit être un formidable encouragement pour le nouveau défi que vous vous êtes lancé, je veux bien entendu parler de l'auditorium qui devrait voir le jour sur les hauteurs de Courgenay.

Fidèle à sa vocation d'éclectisme entre musique classique et créations d'œuvres contemporaines, le Festival du Jura viendra, pour la trentième année consécutive, enchanter toute une région dans un itinéraire dont l'évocation seule est déjà une œuvre d'art. Je lui adresse tous mes vœux de succès.

Je vous remercie de votre attention.

